



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
HAUTE-SAVOIE



Le Tichodrome

mars 2020 N° 32

LE TICHODROME

SOMMAIRE N°32

Synthèse 2019 des observations des papillons diurnes de la Haute-Savoie

par Marie-Antoinette Bianco

Revue éditée par la LPO Auvergne-Rhône-Alpes Délégation Haute-Savoie

46 route de la Fruitière

74650 Chavanod

Tél : 04 50 27 17 74

haute-savoie@lop.fr

<http://haute-savoie.lop.fr>

Directeur de la publication Yves Dabry

Mise en page et réalisation Yves Dabry

Couverture Photo Jean Bisetti

La reproduction des photos, propriété des auteurs, est interdite sans leur accord.

© - LPO Haute-Savoie - Tous droits de reproduction des textes et illustrations réservés.

ISSN 2101-2113

SYNTHESE 2019 DES OBSERVATIONS DES PAPILLONS DIURNES DE HAUTE-SAVOIE

A. Introduction

Pour chaque espèce, seront données les dates de la première et de la dernière donnée ainsi que les limites altitudinales pour l'année 2019.

Nous mentionnons aussi les dates les plus précoces et les plus tardives ainsi que les limites altitudinales depuis 2009.

Nous donnons le nombre d'observations par année depuis 2009 jusqu'en 2019 ainsi que la carte de répartition de l'espèce sur le département.

Nous mentionnons également quelles espèces n'ont pas été signalées en 2019 ainsi que celles qui pourraient être ou qui sont présentes en Haute-Savoie mais qui n'ont jamais été signalées sur la base.

Les espèces sont classées par famille et dans chaque famille l'ordre des espèces correspond à celui du guide de Tristan Lafranchis : « Papillons de France. Guide de détermination des papillons diurnes ».

B. Récapitulatif des espèces

HESPERIDAE

Hespérie de Wallengren-*Pyrgus andromedae*

C'est la première mention de l'espèce sur la base, le 16.06.2019 à 1557m dans la commune du Grand-Bornand.

Photo : Marie-Antoinette Bianco



Hespérie de la Parcinière-*Pyrgus carlinae*

C'est la deuxième mention sur la base pour cette espèce, le 17.08.2019 à 1479m dans la commune de Brizon (Bruno Veillet). La donnée précédente datait du 04.08.2017 à 1842m dans la commune de Petit-Bornand-Les-Glières. (Marie-Laure Miège).

Photo : Marie-Laure Miège



Hespérie de la mauve/ de l'Aigremoine- *Pyrgus malvae/malvoides*

L'une ou l'autre de ces deux espèces est observée du 19/04 au 24/08 entre 443 m et 1945m.

Photo : Martine Oriella



La donnée la plus précoce est le 10/04 2014 et la plus tardive le 26/08 2015

Altitude minimale: 254m

Altitude maximale : 2017m.

Toutes les données du mois d'août sont en cours de vérification, car très voire trop tardives pour l'espèce.

Hespérie des Potentilles- *Pyrgus armoricanus*

Seulement trois données cette année :

Le 01/08/2019 à 418m à Chevrier (Marie-Antoinette Bianco), le 04/08/2019 à Chavanod

(Georges Roca Filella) et le 17/10/2019 à 537m à Marlens (Claudie Desjacquot)

Il n'y a aucune observation printanière en 2019.

Photo : Claudie Desjacquot



La donnée la plus précoce est le 05/05 2018 et la plus tardive le 25/10 2017

Altitude minimale : 358m

Altitude maximale : 708m.

Hespérie du faux-buis- Plain-chant- *Pyrgus alveus*

L'espèce est observée du 12/07 au 17/08 entre 1103m et 1945m.

Avec 13 données pour 2019, on constate une nette augmentation de ce papillon sur la base.

En effet, jusqu'à cette année, on ne comptabilisait pas plus de deux ou trois données par année.

Photo : Marie-Antoinette Bianco



La donnée la plus précoce est le 30/06 2018 et la plus tardive le 23/08 2017.

Altitude minimale: 1103m

Altitude maximale : 2079m

Hespérie de la sanguisorbe-*Spialia sertorius*

L'espèce est observée du 21/04 au 30/08 entre 364 m et 1685m.
Les deux dates sont les plus précoces et les plus tardives enregistrées sur la base.

Photo : Marie-Antoinette Bianco



La donnée la plus précoce est le 21/04 2019 et la plus tardive le 30/08 2019
Altitude minimale: 364m **Altitude maximale : 2017m.**
La majorité des observations de l'espèce se situe en dessous de 1400m.

Point de Hongrie - *Erynnis tages*

L'espèce est observée du 30/03 au 05/08 entre 364 m et 1945m.

Photo : Georges Roca Filella



La donnée la plus précoce est le 30/03 2019 et la plus tardive le 28/08 2018
Altitude minimale: 254m **Altitude maximale: 1945m.**

Hespérie de l'alcée- *Carcharodus alceae*

L'espèce est observée du 31/03 au 30/08 entre 438 m et 1076m.

Photo : Alain Benard



La donnée la plus précoce est le 31/03 2019 et la plus tardive le 04/09 2014
Altitude minimale: 256m **Altitude maximale: 1163m**
Bien que, d'après Lafranchis, cette espèce puisse atteindre 2000m, toutes les données se situent en dessous de 1200m.

Hespérie du marrube- *Carcharodus flocciferus*

L'espèce n'est notée qu'une fois cette année, le 16/08/2019 à 1619m dans la commune du Reposoir

Photo: Marie-Antoinette Bianco



La donnée la plus précoce est le 11/07 2009 et la plus tardive le 16/08 2019

Altitude minimale: 1384m

Altitude maximale: 1932m

Les données concernant cette espèce sont rares et se situent toutes à l'étage subalpin.

Hespérie de l'épiaire- *Carcharodus lavatherae*

Elle n'a pas été observée en 2019. Elle a été observée pour la première fois en 2018 sur le site préhistorique de la Balme-de-Thuy, le 02/06 à 648m. (Claudie Desjacquot)

Hespérie échiquier- *Carterocephalus palaemon*

L'espèce est observée du 31/05 au 30/06 entre 431 m et 1945m. Cette altitude est particulièrement élevée pour l'espèce. (Lafranchis donne 1800m comme altitude maximale.)

Photo : Marie-Antoinette Bianco



La donnée la plus précoce est le 08/05 2011 et la plus tardive le 17/07 2014

Altitude minimale: 378 m

Altitude maximale: 1945 m

Virgule – *Hesperia comma*

L'espèce est observée du 17/07 au 14/09 entre 507m et 1850m.

Photo : Georges Roca Filella



La donnée la plus précoce est le 04/07 2014 et la plus tardive le 28/09 2015

Altitude minimale : 454 m

Altitude maximale : 2030m

Cette espèce dont la distribution peut se situer de la plaine jusqu'à 2500m n'est en Haute-Savoie que rarement observée en dessous de 1000m. L'observation à 507m, le 13/08/2019 dans la commune de Marignier est la 4^{ème} depuis le début de la base en dessous de cette altitude.

Sylvaine – *Ochlodes sylvanus*

L'espèce est observée du 05/06 au 16/08 entre 364m et 2176m.

Photo : Georges Roca Filella



La donnée la plus précoce est le 21/05 2011 et la plus tardive le 12/09 2015
Altitude minimale : 254m **Altitude maximale: 2176m**

L'altitude de 2176m, le 19/07 dans la commune de Sixt-Fer-à-Cheval, (Nicolas Orliac) est la plus élevée de toutes les données de la base. D'après Lafranchis, elle peut atteindre 1900m.

Hespérie de la houque- *Thymelicus sylvestris*

L'espèce est observée du 17/06 au 18/08 entre 272m et 1688m.

Photo : Michel Maire



La donnée la plus précoce est le 27/05 2009 et la plus tardive le 18/08 2019
Altitude minimale : 272m **Altitude maximale: 1864m**

Hespérie du dactyle- *Thymelicus lineola*

L'espèce est observée du 23/06 au 15/08 entre 378m et 1886m.

Photo : Claudie Desjacquot



La donnée la plus précoce est le 03/06 2018 et la plus tardive le 02/09 2016
Altitude minimale: 365m **Altitude maximale: 2034m**

La répartition altitudinale de *Thymelicus lineola* est un peu plus élevée que celle de *Thymelicus sylvestris*. 95% des observations de *Thymelicus sylvestris* se situent en dessous de 1400m alors que pour *Thymelicus lineola* c'est seulement 75%.

Les cinq espèces suivantes sont possibles en Haute-Savoie mais n'ont pas encore été mentionnées sur la base :

L'Hespérie du carthame- *Pyrgus carthami*,
 L' Hespérie de l'alchémille- *Pyrgus serratulae*,
 L' Hespérie obscure- *Pyrgus cacaliae*,
 L' Hespérie de Rambur- *Pyrgus cirsii* et
 L' Hespérie du chiendent- *Thymelicus acteon*

PAPILIONIDAE/PAPILIONINAE

Flambé-*Iphiclides podalirius*

L'espèce est observée du 29/03 au 09/09 entre 270m et 1685m.

Photo : Thierry Tissot-Dupont.



La donnée la plus précoce est le 25/03 2012 et 2017 et la plus tardive le 08/10 2018

Altitude minimale: 254 m

Altitude maximale: 1896 m

La présence de deux générations annuelles constatée sur la période des 10 années précédentes se confirme.

98% des données se situent en dessous de 1400m.

Machaon-*Papilio machaon*

L'espèce est observée du 23/03 au 26/10 entre 256m et 2468m.

Photo : Vincent Mugnier



La donnée la plus précoce est le 23/03 2019 et la plus tardive le 26/10 2019

Alt. minimale: 254 m

Alt. maximale: 2666 m

Ce papillon est facile à reconnaître et le nombre d'observateurs qui l'ont signalé est important. Le nombre de données a augmenté fortement jusqu'en 2015 et ces dernières années, il y a une stagnation alors que les données globales augmentent.

PAPILIONIDAE/PARNASSIINAE

Apollon-*Parnassius apollo*

L'espèce est observée du 31/05 au 27/08 entre 631m et 2062m.

Photo : Vianney Bajart



La donnée la plus précoce est le 23/04 2011 et la plus tardive le 14/09 2016

Altitude minimale: 459 m

Altitude maximale: 2232 m

C'est un papillon dont la majorité des observations se situe au-dessus de 1000m. Il a été observé seulement quatre fois depuis le début de la base à des altitudes inférieures à 700m. Quant à l'évolution quantitative de l'espèce, elle semblait en stagnation voire en diminution depuis 2015. Heureusement la tendance semble plutôt à la hausse cette année. Une chenille a été observée le 23/05 à 1432m dans la commune de Talloires-Montmin (Martine Oriella)

Petit Apollon- *Parnassius sacerdos*

Ce papillon a été observé le 13/08/2019 à 2063m dans la commune de Passy (Loic Delaye) C'est seulement la troisième donnée pour ce papillon sur la base. Il est plutôt rare en Haute-Savoie ou en tout cas très localisé.

Semi-Apollon-*Parnassius mnemosyne*

Il a été signalé une fois cette année, le 05/08 à 1688m dans la commune de La Chapelle d'Abondance (Alain Fizesan). (Date très tardive pour l'espèce, donnée en cours de vérification.)

Ce papillon plutôt rare en Haute-Savoie, très localisé dans le massif du Chablais n'a pas été signalé en 2017 et 2018. Les communes concernées sont : Bellevaux, Abondance, Vailly, Bernex, Vacheresse et La Chapelle d'Abondance.

Photo : Pascal Charrière



PIERIDAE/COLIADINAE

Citron-Gonepteryx rhamni

L'espèce est observée du 15/02 au 26/10 entre 254m et 1915m.

Photo Patrick Höhener



La donnée la plus précoce est le 25/01 2018 et la plus tardive le 08/11 2013
Altitude minimale : 254 m Altitude maximale : 2008m

Solitaire-Colias palaeno

L'espèce est observée du 17/07 au 11/08 entre 1722 m et 2243m.

Photo : Marie-Antoinette Bianco



La donnée la plus précoce est le 26/06 2017 et la plus tardive le 06/09 2009
Altitude minimale : 1655 m Altitude maximale : 2275 m

C'est un papillon très exigeant. Sa chenille ne vit que sur l'airelle des marais donc il affectionne particulièrement les landes acides à airelles. En Haute-Savoie, il est principalement localisé dans la vallée de Chamonix et dans le sud-est du département.

Candide-Colias phicomone

L'espèce est observée du 14/07 au 14/09 entre 1558m et 1886m.

Photo : Thomas Lux



La donnée la plus précoce est le 26/05 2011 et la plus tardive le 28/09 2013
Altitude minimale : 1328m Altitude maximale : 2387m

Fluoré/Soufré *Colias alfacariensis/hyale*

L'une ou l'autre de ces deux espèces est observée du 31/03 au 25/10 entre 358m et 2001m. Il n'y a pas de critère fiable pour une identification. Seules les chenilles sont très différentes.

Photo : Georges Roca Filella



La donnée la plus précoce est le 31/03 2019 et la plus tardive le 18/11 2015
Altitude minimale : 254 m Altitude maximale : 2098 m

Souci-*Colias crocea*

L'espèce est observée du 20/04 au 13/11 entre 254 m et 2076m.

Photo : Georges Roca Filella



La donnée la plus précoce est le 19/04 2011 et la plus tardive le 05/12 2015
Alt.minimale =254 m Altitude maximale :2204 m

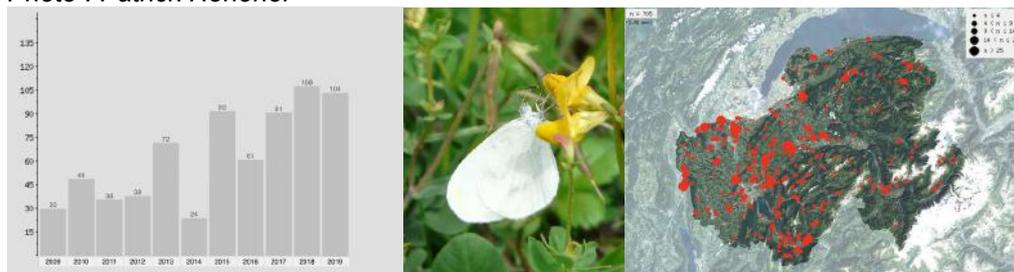
Les observations sont plutôt fluctuantes d'année en année, dues probablement à des arrivées migratoires différentes. La plupart des observations ont lieu entre août et octobre. Même s'il fréquente les milieux ouverts jusqu'à plus de 2000m, il est cependant surtout observé en dessous de 1400m.

PIERIDAE/DISMORPHIINAE

Leptidea indéterminé

Les trois espèces potentielles sont observées du 30/03 au 01/09 entre 254 m et 1754m.

Photo : Patrick Höhener



La donnée la plus précoce est le 16/03 2011 et la plus tardive le 16/10 2016
Altitude minimale : 254 m Altitude maximale :1981 m

PIERIDAE/PIERINAE

Aurore-*Anthocharis cardamines*

L'espèce est observée du 24/03 au 14/07 entre 254 m et 1949m.

Photo : Valérie Dalla Zuana



La donnée la plus précoce est le 23/03 2012 et la plus tardive le 11/10 2013

Altitude minimale : 254 m

Altitude maximale : 1949 m

Ce papillon est surtout répandu à l'étage collinéen et montagnard, soit en dessous de 1400m.

Marbré de Freyer- *Euchloe simplonia*

Il n'a pas été observé en 2019. Il n'y a que 7 données pour ce papillon sur la base, la dernière datant de 2016.

Marbré de vert- *Pontia daplidice*

Il n'a pas été observé en 2019.

Il n'a été observé qu'une fois, le 04/05 2018 à 558m dans le secteur des Granges de Passy (Marie-Antoinette Bianco)

Une controverse existe sur l'espèce. S'agit-il réellement de *Pontia daplidice*, le Marbré de vert, espèce qui nous arriverait du sud ou du proche *Pontia edusa*, le Marbré de Fabricius qui est présent en Valais (Suisse) ?

Les deux espèces ne peuvent être distinguées avec certitude que par une analyse biochimique.

Piéride du vélar-*Pontia callidice*

L'espèce est observée deux fois en 2019 : le 24/07 à 2197m dans la commune de Chamonix-Mont-Blanc (Alexandre Van der Yeught) et le 11/08 à 2278m dans la commune de Samoëns (Emeline et François Bouzendorf).

Photo : Claudie Desjacquot.



La donnée la plus précoce est le 24/05 2011 et la plus tardive le 16/08 2017

Altitude minimale : 1878 m

Altitude maximale : 2702 m

L'observation du 24/05/2011 aux Chalets de Sales (Sixt-Fer-à-Cheval) est de loin l'observation la plus précoce de l'espèce mais aussi celle effectuée à l'altitude la plus basse, 1878m. (Dora Zarzavatsaki.) Les autres années, les premières données ont lieu mi- juillet et se situent au-dessus de 2200m.

Piériide du chou-*Pieris brassicae*

L'espèce est observée du 29/03 au 26/10 entre 371m et 1903m.

Photo Claudie Desjacquot



La donnée la plus précoce est le 15/03 2012 et la plus tardive le 08/11 2015

Altitude minimale : 256 m

Altitude maximale : 2700 m

La période de vol citée par Lafranchis, avril à septembre est largement dépassée, surtout pour les dates les plus tardives. En effet, il est régulièrement observé assez tard dans le mois d'octobre et, même jusqu'au 08/11 en 2015. Seules quelques observations ont lieu au-dessus de 1400m.

Piériide de la rave-*Pieris rapae*

L'espèce est observée du 16/01 au 25/10 entre 256 m et 1657m.

Photo : Georges Roca Filella



La donnée la plus précoce est le 16/03 2014 et la plus tardive le 18/11 2011

Altitude minimale : 313 m

Altitude maximale : 1966 m

Comme pour la Piériide du chou, la période de vol est un peu plus étendue que celle donnée par Lafranchis, surtout pour les dates les plus tardives. Il n'est en effet pas rare d'observer des Piérides de la rave encore en novembre. Pour l'observation de janvier cette année, il s'agit d'une émergence à l'intérieur d'un bâtiment. Quant à la répartition altitudinale, comme pour la Piériide du chou, la majorité des observations se situe en dessous de 1400m.

Piériide de l'Ibériide-*Pieris manii*

Ce papillon n'est observé que trois fois cette année :

Le 07/07 à 468m dans la commune de Cran-Gevrier (GRF)

Le 15/08 à 646m dans la commune de Lathuile (Emmanuelle et Bruno Veillet)

Le 02/09 à 418m dans la commune de Gaillard (Tommy Andriollo)

Photo : Georges Roca Filella



La donnée la plus précoce est le 14/04 2011 et la plus tardive le 22/09 2016
Altitude minimale : 316 m **Altitude maximale : 805 m**

Ce papillon méridional n'est pas observé souvent. Toutes les données sauf une se situent en dessous de 700m.

Piériide du navet-*Pieris napi*

L'espèce est observée du 19/03 au 20/10 entre 378 m et 1819 m.

L'observation du 10/07 à 1818m dans la commune de Seythenex (Sylvain Houpert) est l'altitude la plus élevée de la base.

Photo : Alain Benard



La donnée la plus précoce est le 11/03 2012 et la plus tardive le 24/10 2015
Altitude minimale : 254 m **Altitude maximale : 1819m**

Contrairement aux Piérides du chou et de la rave, il n'y a pas de données en novembre.

Piériide de l'Arabette-*Pieris bryoniae*

Cette n'a été signalée que cinq fois cette année du 23/06 au 14/08 entre 1351 et 1860m.

Photo : Marie-Antoinette Bianco



La donnée la plus précoce est le 23/05 2017 et la plus tardive le 07/08 2016
Altitude minimale : 1026 m **Altitude maximale : 2061m**

Cette Piériide est plutôt montagnarde et, la majorité des observations se situent entre 1400 et 2000m, soit à l'étage subalpin.

Gazé-Aporia crataegi

L'espèce est observée du 26/05 au 17/08 entre 384 m et 2153 m.
Les cinq données entre le 22 et le 25/04 concernent des chenilles.

Photo : Alain Benard



La donnée la plus précoce est le 26/04 2011 et la plus tardive le 22/08 2013

Altitude minimale : 254 m

Altitude maximale : 2198 m

Bien que ce papillon soit présent depuis les altitudes les plus basses, les populations montagnardes sont cependant plus abondantes que celles de plaine.

RIODINIDAE

Lucine – Hamearis lucina

L'espèce n'est observée qu'une fois cette année, le 16/06 à 1452m dans la commune du Grand-Bornand (MAB et Michel Maire)

Photo : Michel Maire



La donnée la plus précoce est le 16/04 2014 et la plus tardive le 10/07 2012

Altitude minimale : 378m

Altitude maximale : 1605m

LYCAENIDAE-THECLINAE

Argus vert- Callophrys rubi

L'espèce est observée du 22/04 au 17/07 entre 610 m et 2017m.

Photo Martine Oriella



La donnée la plus précoce est le 16/03/2014 et la plus tardive le 17/07 2016 et 2019

Altitude minimale : 254m

Altitude maximale : 2017m

Bien qu'il soit aussi présent en plaine, la majorité des observations ont lieu au-dessus de 1000m, avec environ 60% des observations au-dessus de 1400m. C'est le représentant le plus commun de la sous-famille des Theclinae.

Thècle des nerpruns- *Satyrrium spini*

L'espèce est observée du 10/07 au 09/08 entre 914 m et 1787m.

Photo : Marie-Antoinette Bianco



La donnée la plus précoce est le 24/06 2011 et la plus tardive le 12/08 2013
Altitude minimale : 393 m **Altitude maximale : 1911 m**

Après l'Argus vert et la Thècle du bouleau, c'est la troisième espèce la mieux représentée dans la base de la sous-famille des Theclinae. L'espèce est plus présente en montagne, au-dessus de 1200m (75% des données de la base).

Thècle du prunier- *Satyrrium pruni*

L'espèce n'est pas observée cette année.

Avec seulement trois observations depuis le début de la base, ce papillon semble plutôt rare (et discret !) en Haute-Savoie :

15.06. 2014, à 865m dans la commune d'Etaux, Marie-Antoinette Bianco

03.06.2015, à 585m dans la commune de Viry, Yves Fol

20.06.2016, à 703m dans la commune de Villy-le-Bouveret, Yves Dabry

Thècle du bouleau- *Thecla betulae*

L'imago n'est pas observé cette année. Seules deux données concernant des oeufs sont notées :

Le 31/03 et le 09/04 à 779 et 863m dans la commune de Marlens (Claudie Desjacquot).

Photo : Georges Roca Filella



La donnée la plus précoce est le 19/07 2016 et 2017 et la plus tardive le 30/10 2016
Altitude minimale : 385 m **Altitude maximale : 1295 m**

C'est un papillon très discret d'observation difficile. La totalité des observations se situe en dessous de 1400m. Il faut remarquer que sur les 36 données, 9 concernent des œufs et 1 une chenille. Les données concernant des œufs sont avant le mois de juillet et en octobre. La chenille est observée le 23/05 2018.

Thècle du chêne- *Favonius quercus*

L'espèce n'est pas observée cette année.

Il n'y a que deux observations de cette espèce depuis 2009:

Le 24.06.2009 à 372m dans la commune de Seyssel, Etienne Giraudot

Le 22.07.2018 à 544m dans la commune de Talloires, Alexandre de Titta.

Comme le dit Lafranchis, cette espèce qui est essentiellement arboricole échappe souvent aux observateurs. D'après Kevin Gurcel, la recherche des œufs, aussi faciles à trouver que ceux de *T. betulæ* permet de se rendre compte que l'espèce n'est pas rare.

Thècle de l'amarel- *Satyrrium acaciae*

L'espèce n'est pas observée cette année.

Les deux seules observations ont été faites les 9 et 16 juin 2011 à 466m dans la commune de Challonges (Etienne Giraudot)

Thècle de l'yeuse- *Satyrrium ilicis*

L'espèce est observée le 30/06 à 606m dans la commune d'Amancy (Alain Benard). C'est seulement la 8^{ème} mention de ce papillon sur la base.

Photo : Alain Benard



Toutes les observations se situent en-dessous de 805m et ont toutes lieu au mois de juin. Comme pour la Thècle du chêne c'est à nouveau une espèce discrète qui vole en haut des arbres; pour se rendre compte de son statut réel, il faudrait essayer de faire des recherches systématiques dans les milieux favorables pendant la bonne saison en se munissant de jumelles.

Thècle de l'orme- *Satyrrium w-album*

L'espèce n'est pas observée cette année.

Il n'est observé que 8 fois depuis le début de la base ; 7 observations ont lieu à des altitudes inférieures à 700m et une à 935m. Elles ont toutes lieu entre le 02/07 et le 03/08.

Comme pour les Thècles précédents, pour connaître le statut réel de la Thècle de l'orme, il faudrait faire des recherches systématiques dans les milieux favorables à la bonne saison.

LYCAENIDAE-LYCAENINAE

Cuivré commun- *Lycaena phlaeas*

L'espèce est observée du 30/03 au 17/10 entre 395 m et 975m.

Photo : Marie-Antoinette Bianco



La donnée la plus précoce est le 30/03 2019 et la plus tardive le 15/11 2015

Altitude minimale : 254m

Altitude maximale : 1548m

La majorité des observations (97%) a lieu en-dessous de 1000m.

Cuivré des marais- *Lycaena dispar*

L'espèce est observée du 03/06 au 27/08 entre 378 m et 489m. Photo : Jean Bisetti

Photo Jean Bisetti



La donnée la plus précoce est le 04/05 2011 et la plus tardive le 27/08 2015 et 2019

Altitude minimale : 254 m

Altitude maximale : 1194m

Toutes les observations sauf une se situent en dessous de 700m. L'observation du 24/06/2018 à 1194m dans la commune de Collonges-sous-Salève est un record pour le département. Les effectifs sont plutôt faibles avec un maximum de 11 observations en 2009. L'aire de loisirs de Motz où l'espèce a été observée en 2008 et 2009 ne semble plus être favorable.

Cuivré de la verge d'or-*Lycaena virgaureae*

L'espèce est observée à trois reprises cette année :

Le 22/07 à 1398m dans la commune de Vallorcine (Alexandre van der Yeught)

Le 08/08 à 1700m dans la commune de Servoz (Marc Bethmont)

Le 24/08 à 1107m dans la commune de Lullin (René Adam)

Photo. Marc Bethmont



La donnée la plus précoce est le 23/06 2014 et la plus tardive le 14/09 2016

Altitude minimale : 764 m

Altitude maximale : 1944 m

Ce papillon est plutôt montagnard et toutes les observations sauf une se situent au-dessus de 1000m. Une seule observation à 764m, le 22/07/2009 dans la commune du Biot. (Jean-Pierre Matérac).

Cuivré écarlate-*Lycaena hippothoe*

L'espèce est observée du 16/06 au 13/08 entre 507m m et 1962m.

Photo : Marie-Antoinette Bianco



La donnée la plus précoce est le 11/06 2017 et la plus tardive le 28/08 2015 et 2018
Altitude minimale : 391m **Altitude maximale :2350m**

C'est un papillon plutôt montagnard. Depuis le début de la base, la plupart des observations se situent au-dessus de 1000m. Seules 5 données se situent en dessous : le 13/08 2019 à 307m dans la commune de Marignier (Marion Fouchard), le 02/08 2015 à 629m dans la commune de Viry (Yves Fol), le 05/07 2013 à 906m dans la commune d'Abondance (Marie-Antoinette Bianco), le 22/07 2009 à 764m dans la commune du Biot (Jean-Pierre Matérac) et le 17/07 2005 à 391m dans la commune d'Yvoire (Jean Bisetti)

Cuivré fuligineux- *Lycaena tityrus*

L'espèce est observée du 19/04 au 11/09 entre 364m et 1928m.

Photo Claudie Desjacquot



La donnée la plus précoce est le 19/04 2019 et la plus tardive le 16/10 2015
Altitude minimale : 254 m **Altitude maximale :1950m**

Ce cuivré est surtout présent à basse et moyenne altitude ; la plupart des observations se situent à des altitudes inférieures à 1400m.

La sous-espèce *subalpinus*, présente en altitude n'est pas toujours mentionnée sur la base. Si on regarde les observations avec photos et celles où l'observateur a identifié la sous-espèce, il semble que cette sous-espèce se situe généralement au-dessus de 1700m.

Cuivré mauvin- *Lycaena alciphron*

Bien que sa présence soit avérée en Haute-Savoie elle n'a jamais été notée sur la base

LYCAENIDAE-POLYOMMATINAE

Azuré Porte-Queue- *Lampides boeticus*

Il est observé le 17/09 à 600m dans la commune de Thônes(Georges Roca Filella). Ce papillon fréquemment observé dans le Midi et jusqu'au sud des Alpes est rarement observé en Haute-Savoie. C'est seulement la sixième observation depuis le début de la base.

Les 5 autres observations sont les suivantes :

Le 22.07.2009, à 574m dans la commune de Viry, Yves Fol

Le 21.07.2010 à 1090m dans la commune de Passy, Yves Dabry

Le 15.08.2012 à 696m dans la commune de Marcellaz-Albanais, René Adam

Le 25.09.2015 à 451m dans la commune d'Annecy, Georges Roca Filella

Le 15.09.2017 à 588m dans la commune de Viuz-La-Chiésaz, Maeva Adam

Photo: Georges Roca Filella



La donnée la plus précoce est le 21/07 2010 et la plus tardive le 25/09 2015

Altitude minimale : 451m

Altitude maximale :1090m

Azuré frêle- *Cupido minimus*

L'espèce est observée du 10/05 au 17/08 entre 510m et 1838m.

Photo : Martine Oriella



La donnée la plus précoce est le 11/04 2011 et la plus tardive le 28/08 2018

Altitude minimale : 254m

Altitude maximale :2393m

Cette espèce est nettement plus présente en montagne qu'en plaine.

Azuré osiris- *Cupido osiris*

L'espèce est observée à quatre reprises cette année :

Le 23/06 à 1961m, le 19/07 à 1936m et le 21/07 à 1945m sur le lieu-dit, Le Grenairon dans la commune de Sixt-Fer-à-Cheval (Nicolas Orliac) ainsi que le 24/06 à 1534m dans la commune de Passy (Marc Bethmont).

Photo : Samuel Desbrosses



La donnée la plus précoce est le 13/05 2009 et la plus tardive le 21/07 2019

Altitude minimale : 925m

Altitude maximale :1961m

En Haute-Savoie, c'est de nos jours plutôt un papillon d'altitude. Il était connu en plaine par le passé mais a presque totalement disparu.
15 données sur 19 se situent entre 1400 et 1800m, deux entre 900 et 1000m. Deux données entre 400 et 500m font actuellement l'objet d'une demande de vérification.

Azuré du Trèfle- *Cupido argiades*

L'espèce est observée du 12/07 au 27/08 entre 416m et 897m.

Photo : Georges Roca Filella



La donnée la plus précoce est le 11/04 2011 et la plus tardive le 13/09 2015

Altitude minimale : 254 m

Altitude maximale : 897m

Depuis 2015, on assiste à une diminution des données concernant ce papillon. Est-ce une tendance pérenne ou seulement passagère, les années prochaines nous le diront.

C'est un papillon qui est chez nous localisé surtout dans l'étage collinéen, l'observation altitudinale la plus élevée étant 897m.

Azuré de la Faucille- *Cupido alcetas*

L'espèce est observée du 22/04 au 17/09 entre 333m et 1487m.

Photo Alain Benard



La donnée la plus précoce est le 08/04 2017 et la plus tardive le 19/09 2010

Altitude minimale : 254m

Altitude maximale :1487 m

Alors que Lafranchis mentionne comme périodes de vol fin-avril à août sous nos latitudes, il est souvent observé dès la mi-avril et fréquemment jusqu'à la mi-septembre. Ceci correspond plus aux dates données par Lafranchis pour le sud-ouest.

Quant à sa répartition altitudinale, c'est effectivement plus un papillon de plaine avec près de 80% des observations à l'étage collinéen. Seules quatre données au-dessus de 1400m.

Azuré des Nerpruns- *Celastrina argiolus*

L'espèce est observée du 24/03 au 17/09 entre 256m et 1428m.

Photo : Georges Roca Filella



La donnée la plus précoce est le 19/03 2014 et la plus tardive le 17/10 2017

Altitude minimale : 254 m

Altitude maximale :1688m

La génération printanière est bien visible et il semble d'après la répartition mensuelle des observations qu'il y a peut-être certaines années une troisième génération ou alors une longue génération estivale.

Comme le dit Lafranchis, les observations en montagne sont rares. Seules 7 données se situent au-dessus de 1000m. La donnée la plus élevée est celle du 21/06/2018 à 1688m dans la commune du Petit-Bornand-Les-Glières (Simon Lézat).

Azuré des cytises- *Glaucopsyche alexis*

L'espèce n'a été observée qu'une fois, le 16/05 à 486m dans la commune de Viry (Luc Mery Apollon74).

Photo : Yves Dabry



La donnée la plus précoce est le 19/04 2011 et la plus tardive le 30/06 2013 et 2018
Altitude minimale : 313 m **Altitude maximale :1576 m**

Les données pour ce papillon sont plutôt rares, 27 depuis 2009. Toutes les données, sauf deux se situent en dessous de 900m.

Les 2 observations au-dessus de 1400m correspondent aux deux dates les plus tardives, soit le 30/06/2013 à 1405m dans la commune du Reposoir (Marie-Antoinette Bianco) et le 30/06/2018 à 1576m dans la commune de La Côte-d'Arbroz (Thibaut Goutin).

L'observation la plus précoce du 19/04/2011 est faite dans la commune de Viry à 530m (Yves Fol)

Azuré du serpolet- *Phengaris arion*

L'espèce est observée du 16/06 au 17/08 entre 850m et 2173m.

Photo Sylvain Houpert



La donnée la plus précoce est le 09/06 2010 et la plus tardive le 17/08 2019
Altitude minimale : 254m **Altitude maximale :2173m**

La majorité des données se situe au-dessus de 1000m (plus de 80%).

Les populations de plaine et celles d'altitude n'utilisent pas les mêmes plantes-hôtes, surtout l'origan pour les premières et le thym serpolet pour les secondes.

Azuré des Paluds-*Maculinea nausithous*

Cet azuré très localisé a été noté à 4 reprises cette année entre le 02/07 et le 05/08 dans trois sites différents mais géographiquement proches :

Le 02/07 à 1387m dans la commune de La Clusaz (Claudie Desjacquot),

Le 18/07 et le 05/08 à 1329m dans la commune de La Clusaz (Claudie Desjacquot)

Et le 05/08 à 1422m dans la commune de Manigod (Claudie Desjacquot).

Photo : Claudie Desjacquot



La donnée la plus précoce est le 30/06 2016 et la plus tardive le 05/08 2019

Altitude minimale : 431m

Altitude maximale : 1422m

Il faut noter que deux des sites de présence de cet azuré notés cette année abritent aussi l'Azuré de la Sanguisorbe.

Dans les années précédentes ce papillon n'avait été noté que 4 fois en 10 ans dans trois sites différents:

Le 21.07.2010 à 994m dans la commune de Cordon (Yves Dabry)

Le 12.07. 2011 à 431m dans la commune de Chens-surLéman (David Leclerc)

Les 28.07.2015 et 30.06.2016 à 1212m dans la commune d'Onnion (Marie-Antoinette Bianco)

Azuré de la Sanguisorbe- *Phengaris teleius*

Il a été observé à 5 reprises entre le 27/06 et le 05/08 dans 4 endroits différents :

Le 27/06 à 890m sur la commune de Pers-Jussy (MAB),

Le 16/07 à 477m sur la commune de Reignier (Nicolas Balverde),

Le 18/07 et le 05/08 à 1329m dans la commune de La Clusaz (Claudie Desjacquot)

Le 05/08 à 1422m dans la commune de Manigod (Claudie Desjacquot)

Photo : Claudie Desjacquot



La donnée la plus précoce est le 24/06 2016 et la plus tardive le 05/08 2019

Altitude minimale : 477m

Altitude maximale : 1572m

Demi-Argus- *Cyaniris semiargus*

L'espèce est observée du 01/05 au 26/10 entre 403 et 1919m.

Photo : Alain Benard



La donnée la plus précoce est le 12/04 2014 et les plus tardives le 26/10 2018 et 2019.

Altitude minimale : 254 m

Altitude maximale : 2376m

Comme en 2014 et 2018 on remarque quelques données tardives en octobre. Il s'agit soit d'individus isolés, soit la présence d'une troisième génération.

Sablé du Sainfoin- *Polyommatus damon*

L'espèce est observée du 06/07 au 18/08 entre 1039 et 1913m.

Photo : Marie-Antoinette Bianco



La donnée la plus précoce est le 30/06 2018 et la plus tardive le 01/09 2014

Altitude minimale : 857m

Altitude maximale : 2003m

Plutôt montagnard, la majorité des observations se situent entre 1300 et 1500m.

Azuré commun- *Polyommatus icarus*

L'espèce est observée du 19/04 au 27/10 entre 364 et 1921m.

Photo : Jean Bisetti



La donnée la plus précoce est le 08/04 2011 et la plus tardive le 28/10 2010

Altitude minimale : 253 m

Altitude maximale : 2037 m

La répartition mensuelle des observations semble correspondre à trois générations. Même s'il peut atteindre l'étage alpin, la majeure partie des observations (un peu plus de 90%) se situe en dessous de 1400m.

Azuré de Chapman- *Polyommatus thersites*

Il a été noté à deux reprises cette année :

Le 21/04 à 635m dans la commune de Marlens(Claudie Desjacquot)

Le 10/05 à 525m dans la commune de Seyssel (M-A. Bianco)

Depuis 2009, il n'a été noté que 7 fois sur la base.

Photo : Marie-Antoinette Bianco



La donnée la plus précoce est le 21/04 2019 et la plus tardive le 16/07 2015

Altitude minimale : 418m

Altitude maximale : 1050 m

Ce papillon n'est que très rarement observé. Il est considéré comme rare en Haute-Savoie et, de plus, à cause de sa ressemblance avec l'Azuré commun, il peut passer inaperçu.

Azuré de l'Oxytropide- *Polyommatus eros*

Il est observé deux fois cette année, le 10/07 à 1533m dans la commune de Sallanches (Marie-Antoinette Bianco et Michel Maire) et le 25/08 à 2320m dans la commune de La Chapelle-d'Abondance (René Adam).

Photo : Marie-Antoinette Bianco



La donnée la plus précoce est le 25/06 2014 et la plus tardive le 25/08/2019

Altitude minimale : 1297m

Altitude maximale : 2322 m

Ce papillon d'altitude est très peu souvent noté sur la base. Il est considéré comme rare en Haute-Savoie.

Argus bleu-céleste- *Polyommatus bellargus*

L'espèce est observée du 29/04 au 29/09 entre 377 et 1741m.

Photo : Bruno Veillet



La donnée la plus précoce est le 23/04 2011 et la plus tardive le 03/11 2017

Altitude minimale : 254m

Altitude maximale : 1894m

Les deux générations sont bien visibles dans la répartition mensuelle des contributions. Les données très tardives de fin septembre, octobre et même novembre pourraient faire penser à une troisième génération partielle...

Comme le dit Lafranchis, ce papillon est rare en montagne, avec seulement 5% des observations au-dessus de 1400m.

Argus bleu-Nacré- *Polyommatus coridon*

L'espèce est observée du 16/05 au 25/08 entre 622 et 1946m.

Photo : Stéphane Fernandes



La donnée la plus précoce est le 16/05 2019 et la plus tardive le 02/10 2014

Altitude minimale : 374 m

Altitude maximale : 2034m

L'observation du 16/05 à 650 dans la commune de Chaumont (Sofiane Lemieuvre et Kevin Gurcel) est exceptionnellement précoce. La date la plus précoce avant cette dernière était le 19/06/2011.

Contrairement à l'Argus bleu-céleste ce papillon est surtout montagnard, avec la majorité des observations se situant au-dessus de 1200m.

Azuré alpin- *Albulina orbitulus*

Il est observé à 3 reprises cette année :

Le 20/07 à 2293m, le 24/07 à 1946m et le 05/08 à 1915m dans la commune de Sixt-Fer-à-Cheval (Nicolas Orliac).

Photo : Nicolas Orliac



Altitude minimale : 1738m

Altitude maximale : 2293 m

Avec seulement cinq mentions en 10 ans, ce papillon est plutôt rare dans notre département. En plus des observations de cette année il a été noté le 11.07.2017 dans la commune de Sixt-Fer-à-Cheval (Ghislain Riou) et le 07.08.2018 dans la commune d'Arâches-la-Frasse, (Dimitri Davignon).

Collier de corail- *Aricia agestis*

L'espèce est observée du 23/05 au 29/09 entre 385 et 1129m.

Photo : Georges Roca Filella



La donnée la plus précoce est le 04/05 2011 et la plus tardive le 29/09 2019

Altitude minimale : 294 m

Altitude maximale : 1467 m

Ce papillon est surtout présent en plaine. Les observations au-dessus de 1000m sont difficiles à certifier, étant donné qu'à cette altitude, *Aricia artaxerxes* est également présent et que la différenciation entre les deux espèces est presque impossible sans une analyse moléculaire.

Argus de l'hélianthème- *Aricia artaxerxes*

L'espèce est observée du 10/07 au 04/09 entre 1039 et 1917m.

Photo : Benoit Nabholz



La donnée la plus précoce est le 26/06 2017 et la plus tardive le 29/09 2013

Altitude minimale : 1034 m

Alt. max.= 2100m

Contrairement au Collier de corail, cette espèce est plutôt montagnarde. 70% des observations se situent au-dessus de 1400m. Comme dit précédemment, les différences entre le Collier de corail et l'Argus de l'hélianthème ne sont pas bien grandes et souvent la détermination est difficile voire impossible. Toutefois, dans les altitudes intermédiaires, soit entre 800 et 1400m, des photos seraient souhaitables.

Argus de la sanguinaire- *Aricia eumedon*

L'espèce est observée du 01/07 au 21/07 entre 1329 et 1917m.

Photo : Claudie Desjacquot



La donnée la plus précoce est le 29/05 2011 et la plus tardive le 04/09 2016

Altitude minimale : 1039 m

Altitude maximale : 2218 m

Cette espèce monovoltine est observée en Haute-Savoie principalement entre début juin et fin juillet. L'observation d'un individu le 04/09 2016 à 1039m dans la commune de Sixt-Fer-à-Cheval (Martine Oriella) est particulièrement tardive.

Espèce montagnarde, près de 80% des observations se situent au-dessus de 1400m.

Azuré de la Canneberge- *Plebejus optilete*

L'espèce est observée du 18/07 au 26/07 entre 1522 et 2264 m.

Photo : Marie-Antoinette Bianco



La donnée la plus précoce est le 28/06 2018 et la plus tardive le 07/08 2010

Altitude minimale : 1510m

Altitude maximale : 2264 m

Les observations de ce papillon restent rares avec seulement 14 données sur les 10 ans. Il faut signaler que 2019 est une très bonne année, avec 7 données pour ce papillon, 5 dans la commune de Chamonix, une dans la commune de Vallorcine (Alexandre van der Yeught) et une dans la commune de Saint-Gervais-Les-Bains (Quentin Schaming)

Azuré des coronilles- *Plebejus argyrognomon*

L'espèce est observée à deux reprises cette année : le 13/06 à 579m dans la commune d'Amancy (Alain Benard) et le 02/09 à 600m dans la commune de Thônes (Georges Roca Filella)

Photo : Alain Benard



La donnée la plus précoce est le 30/04 2011 et la plus tardive le 17/09 2012

Altitude minimale : 254 m

Altitude maximale : 937 m

C'est un papillon plutôt de plaine avec 90% des données en dessous de 700m et 100% en dessous de 1000m.

La plupart des observations se situent entre début mai et mi-août. Une seule observation a lieu en septembre, le 17/09/2012 à 418m dans la commune de Chevrier (Marie-Antoinette Bianco).

Petit-Argus- *Plebejus argus*

L'espèce est observée du 18/05 au 15/09 entre 364 et 2264 m.

Photo : Georges Roca Filella



La donnée la plus précoce est le 30/04 2011 et la plus tardive le 15/09 2019

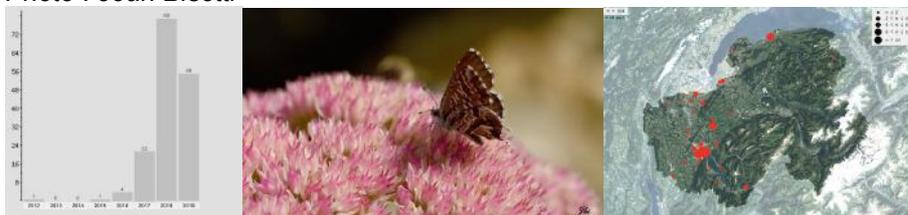
Altitude minimale : 254m

Altitude maximale : 2264m

Brun des pélargoniums- *Cacyreus marshalli*

L'espèce est observée du 12/03 au 26/10 entre 419 et 865m.

Photo : Jean Bisetti



La donnée la plus précoce est le 12/03 2019 et la plus tardive le 12/11 2018

Altitude minimale : 360 m

Altitude maximale : 1044 m

Ce petit papillon invasif effectue une avancée explosive avec une première donnée en 2012, suivie d'une autre en 2015 et une augmentation drastique à partir de 2016 pour atteindre 80 observations en 2018. On compte un peu moins d'observations cette année.

Les six espèces suivantes sont possibles en Haute-Savoie mais n'ont pas encore été mentionnées sur la base :

Azuré de la croisette- *Maculineaalcon rebeli*

Azuré des mouillères- *Maculineaalconalcon*

Azuré des soldanelles- *Plebejus glandon*

Azuré du mélilot- *Polyommatus dorylas*

Azuré du thym- *Pseudophilotes baton*

Moyen argus- *Plebejus idas*

NYMPHALIDAE/APATURINAE

Grand Mars changeant- *Apatura iris*

L'espèce est observée du 28/06 au 23/08 entre 536 et 2093m.

Photo : Françoise Drouard



La donnée la plus précoce est le 03/06 2011 et la plus tardive le 07/09 2014
Altitude minimale : 254m **Altitude maximale : 2408 m**

Ce superbe papillon à l'unique génération estivale est observé dans la majorité des cas à une altitude inférieure à 1700m. Une observation se situe à une altitude extrêmement élevée, celle du 12/08/2013 à 2408m au Pic de Jalouvre (Le Grand-Bornand) (Claudie Desjacquot).

En 2019 il faut noter aussi une observation au-dessus de 2000m :

Le 30/07 à 2093m dans la commune de Saint-Gervais-les-Bains (Quentin Schaming)

Petit Mars changeant- *Apatura ilia*

L'espèce est observée du 25/06 au 04/09 entre 256 et 832m.

Photo : M. Magnouloux



La donnée la plus précoce est le 03/06 2011 et la plus tardive le 24/09 2013
Altitude minimale : 254 m **Altitude maximale : 1392m**

Ce papillon, plus thermophile que le Grand Mars, n'est observé qu'une fois à une altitude supérieure à 1000m, le 12/08/2016 dans la commune de La Baume à 1392m (Roger Grosjean).

NYMPHALIDAE/LIMENITIDINAE

Petit Sylvain-*Limenitis camilla*

L'espèce est observée du 17/06 au 17/08 entre 412 et 1428m.

Photo Marc Bethmont



La donnée la plus précoce est le 29/05 2011 et la plus tardive le 24/09 2016
Altitude minimale : 327 m **Altitude maximale : 1755 m**

A remarquer pour cette espèce, une observation à une altitude très élevée, le 18/07/2018 à 1755m dans la commune d'Arâches-la-Frasse (Thierry Bugey) et une autre à une date très tardive, le 24/09/2016 à Guidou dans la commune de Sciez (Benjamin Bruno).

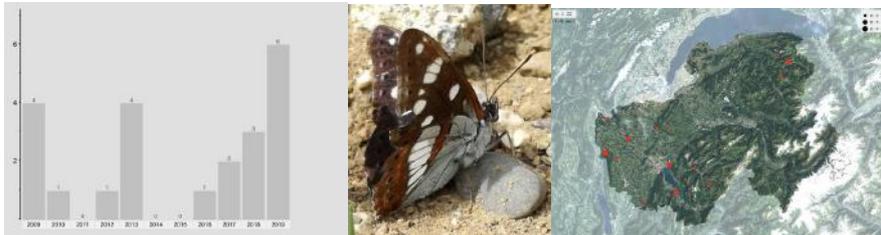
Sylvain azuré- *Limenitis reducta*

Ce papillon est observé à trois reprises cette année :

Le 14/07 à 1182m dans la commune d'Abondance (René Adam et Fabien Layrol)

Le 14 et le 15/08 à 646m dans la commune de Lathuile (Bruno et Emmanuelle Veillet)

Photo : Bruno et Emmanuelle Veillet



La donnée la plus précoce est le 12/06 2009 et la plus tardive le 15/08 2019
Altitude minimale : 420 m **Altitude maximale : 1340 m**

Cette espèce commune dans le sud est plutôt rare en Haute-Savoie.

Grand Sylvain.- *Limenitis populi*

Cette splendide espèce n'a été observée qu'une fois cette année, le 26/06 à 537m dans la commune de Cernex (Jean-Pierre Matérac)

Photo : Eric Belleau



La donnée la plus précoce est le 22/05 2011 et la plus tardive le 02/08 2011
Altitude minimale : 392 m **Altitude maximale : 2632m**

Ce beau papillon semble peu abondant et, du fait qu'il vole souvent au haut des arbres, il n'est pas facile à observer.

Il faut noter deux observations à des altitudes supérieures à 2000m :

Le 02/08/2011 à 2069m dans la commune de Petit-Bornand-les-Glières (Yvan Schmidt)

Le 10/07/2018 à 2632m dans la commune de Contamines-Montjoie (Eric Belleau)

NYMPHALIDAE/NYMPHALINAE

Morio-Nymphalis antiopa

L'espèce est observée du 23/03 au 30/10 entre 472 et 1764 m.

Photo : Vincent Mugnier-Merlin



La donnée la plus précoce est le 23/03 2019 et la plus tardive le 02/11 2014

Altitude minimale : 418 m

Altitude maximale : 2300 m

Deux observations au-dessus de 2200m :

Le 24/09/2013 à 2300m dans la commune de Chamonix-Mont-Blanc (Yves Dabry)

Le 15/09/2018 à 2224m dans la commune de Vallorcine (Philippe Brun)

Grande Tortue-Nymphalis polychloros

L'espèce est observée du 16/01 au 31/07 entre 373 et 1441 m.

Photo : Yves Dabry



La donnée la plus précoce est le 16/01 2019 et la plus tardive le 28/08 2015

Altitude minimale : 254 m

Altitude maximale : 1921 m

Comme c'est une espèce monovoltine qui passe l'hiver sous forme d'imago, les observations printanières, plus nombreuses, correspondent aux individus de l'année précédente.

L'observation du 16/01 à 559m dans la commune de Faverges est celle d'un imago trouvé à l'intérieur d'une maison dans une buanderie (C. Thiaffay-Dupont, rapporté par Claudie Desjacquot). Le nombre maximum d'observations se situe entre 400 et 1000m.

Petite Tortue-Aglais urticae

L'espèce est observée du 16/02 au 16/10 entre 254 et 3714 m.

Photo : Martine Oriella



La donnée la plus précoce est le 09/01 2013 et la plus tardive le 30/12 2015

Altitude minimale : 254 m

Altitude maximale : 3714 m

C'est le papillon le plus souvent mentionné dans la base. Plus de la moitié des observations ont lieu au printemps, ce qui correspond aux individus qui ont passé l'hiver sous forme d'imagos. Il peut être observé tous les mois de l'année. Plus fréquemment noté en plaine il peut cependant atteindre des altitudes supérieures à 3000m avec un maximum de 3714m cette année, le 23/07 à l'aiguille du Midi, dans la commune de Chamonix-Mont-Blanc (Benjamin Bruno).

Paon du jour-*Inachis io*

L'espèce est observée du 14/02 au 26/10 entre 353 et 1802 m.

Photo : Claudie Desjacquot



La donnée la plus précoce est le 18/01 2012 et la plus tardive le 29/11 en 2009, 2013 et 2014

Altitude minimale : 254 m

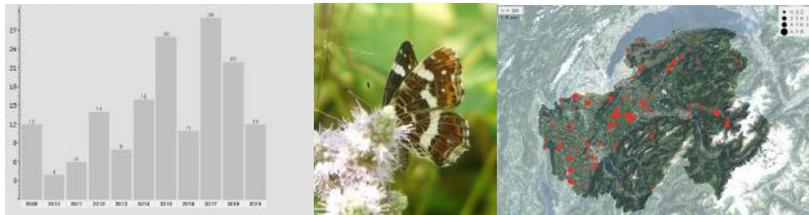
Altitude maximale : 2275 m

C'est plutôt un papillon de plaine avec 78% des observations à des altitudes inférieures à 800m et 96% à des altitudes inférieures à 1400m.

Carte géographique-*Araschnia levana*

L'espèce est observée du 22/04 au 31/08 entre 384 et 1138 m.

Photo : Patrick Höhener



La donnée la plus précoce est le 03/04 2017 et la plus tardive le 13/10 2011

Altitude minimale : 254 m

Altitude maximale : 1484 m

La majorité des observations ont lieu en dessous de 1000m. L'altitude la plus élevée, 1484m se situe dans la commune de Marlens, le 09/08/2009 (Bernard Sonnerat).

La plupart des années, les dernières observations ont lieu la deuxième quinzaine d'août.

Belle-Dame- *Vanessa cardui*

L'espèce est observée du 24/03 au 30/10 entre 256 et 2397 m.

Photo : Michel Maire



La donnée la plus précoce est le 06/02 2011 et la plus tardive le 18/11 2009

Altitude minimale : 254 m

Altitude maximale : 2622 m

Les effectifs de ce papillon migrateur sont extrêmement fluctuants d'une année à l'autre. L'année 2019 est une très bonne année pour l'espèce, la meilleure après l'année 2009 qui était une année record.

Vulcain-*Vanessa atalanta*

L'espèce est observée du 14/02 au 12/12 entre 263 et 2515 m.

Photo : *Thierry Tissot-Dupont*



La donnée la plus précoce est le 01/01 2014 et la plus tardive le 25/12 2015

Altitude minimale : 254 m

Altitude maximale : 3615 m

La majorité des observations du Vulcain a lieu en automne et principalement au mois d'octobre. Ils sont surtout remarquables lors de leur migration automnale.

L'observation à l'altitude la plus élevée est celle du 10/04 2016 à 3615m à l'Aiguille du Midi (Géraldine Le Duc)

Robert-le-Diable-*Polygonia c-album*

L'espèce est observée du 17/02 au 29/10 entre 256 et 1551 m.

Photo : *Michel Decremps*



La donnée la plus précoce est le 07/01 2014 et la plus tardive le 16/11 2015

Altitude minimale : 254m

Altitude maximale : 1820m

La majorité des observations (95%) se situe en dessous de 1400m. L'observation la plus élevée se situe à 1820m dans la commune de Vailly, le 28/07/2013. (Baptiste Doutau)

NYMPHALIDAE/MELITAEINAE

Mélictée du plantain-*Melitaea cinxia*

L'espèce est observée du 17/04 au 23/08 entre 256 et 975 m.

Photo : *Marie-Antoinette Bianco*



La donnée la plus précoce est le 13/04 2014 et la plus tardive le 05/10 2017

Altitude minimale : 254 m

Altitude maximale : 1835 m

Même si d'après Lafranchis, c'est une espèce également présente en montagne, on constate qu'en Haute-Savoie, la majorité des observations (94%) se situent en dessous de 1000m.

Les observations très précoces, en mars et début avril concernent des chenilles et non des imagos. C'est le cas cette année pour l'observation du 26/02 à 813m dans la commune de Groisy (Valérie Dalla Zuanna)

Mélictée des centaurees-Melitaea phoebe

L'espèce est observée à 9 reprises du 06/05 au 22/07 entre 486 et 1485m.

Photo : Georges Roca Filella



La donnée la plus précoce est le 21/04 2017 et la plus tardive le 04/10 2018

Altitude minimale : 254 m

Altitude maximale :1798m

Cette espèce est peu commune en Haute-Savoie et est surtout observée en dessous de 1000m avec un maximum d'observations entre 400 et 600m. Seules huit observations, dont six cette année se situent à des altitudes supérieures à 1000m. L'observation la plus élevée est celle du 24/07/2017 à 1798m dans la commune d'Entremont (Yves Dabry).

Mélictée orangée-Melitaea didyma

L'espèce est observée du 05/05 au 18/09 entre 383 et 1467 m.

Photo : Martine Oriella



La donnée la plus précoce est le 20/04 2011 et la plus tardive le 04/10 2018

Altitude minimale : 254 m

Altitude maximale :1479 m

Cette espèce qui affectionne les milieux secs et ensoleillés se retrouve en Haute-Savoie plutôt à basse altitude avec, sur les 10 années entre début 2009 et fin 2018, presque 90% des observations en dessous de 700m.

Cette année cependant, les observations à des altitudes supérieures à 700m sont plus importantes et représentent 32% des observations totales.

Mélitée noirâtre-*Melitaea diamina*

L'espèce est observée du 08/06 au 17/08 entre **465** et 1917 m.

Photo : Alain Benard



La donnée la plus précoce est le 31/05 2017 et la plus tardive le 17/08 2016 et 2019

Altitude minimale : 465 m

Altitude maximale : 2006 m

Contrairement aux deux espèces précédentes, la Mélitée noirâtre se rencontre plutôt en montagne et au-dessus de 1000m. En plaine elle fréquente plutôt les milieux humides et sa faible abondance est peut-être due au fait que ces derniers sont plutôt rares...

Mélitée des mélampyres- *Melitaea athalia*

L'espèce est observée du 01/05 au 22/09 entre 413 et 1813 m.

Photo : Marc Bethmont



La donnée la plus précoce est le 20/04 2011 et la plus tardive le 04/10 2015

Altitude minimale : 254 m

Altitude maximale : 1876 m

C'était la Mélitée la plus fréquemment observée en Haute-Savoie. Mais depuis 2018, c'est la Mélitée noirâtre qui est plus souvent notée. Même si elle peut atteindre 2400m, elle est nettement plus présente en dessous de 1000m.

Mélitée des scabieuses-*Melitaea parthenoides*

L'espèce est observée du 16/05 au 04/09 entre 418 et **1731** m.

Photo : Georges Roca Filella



La donnée la plus précoce est le 30/04 2011 et la plus tardive le 10/09 2015

Altitude minimale : 254 m

Altitude maximale : 1731m

La majorité des observations de cette espèce (environ 80%) se situe à l'étage collinéen, soit en dessous de 700m.

Damier de l'achémille ou Damier des alpages- *Euphydryas cynthia*

Il a été observé une fois cette année, le 25/07 à 2441m dans la région du Bec de Picheu dans la commune de Chamonix-Mont-Blanc (Alexandre Van Der Yeught).

C'est seulement la deuxième donnée pour cette espèce sur la base. L'observation précédente était celle du 27/07/2009, dans la commune des Houches, aux chalets de Carlaveyron à 2030m d'altitude (A-L. Giacomo)

Photo Anne-Lyse Giacomo



Damier du chèvrefeuille- *Euphydryas intermedia*

Il n'a été observé qu'une fois cette année, le 08/07 à 1829m dans la commune de Saint-Gervais-les Bains (Quentin Schaming)

Auparavant, il n'avait été observé qu'une fois, le 07/07 2018 à 1922 m. dans la commune de Chamonix-Mont-Blanc (Melchior Viallet).

Photo : Quentin Schaming



Damier de la Succise-*Euphydryas aurinia*

L'espèce est observée du 17/06 au 08/08 entre 631 et 2637 m.

Photo : Marie-Antoinette Bianco



La donnée la plus précoce est le 16/04 2017 et la plus tardive le 03/08 2016

Altitude minimale : 304 m

Altitude maximale : 2637 m

Pour ce damier, on distingue deux sous-espèces, celle de plaine et celle de montagne. Les observations sont plus nombreuses en montagne. Cette année, une seule observation en plaine, le 08/08 à 631m dans la commune d'Orcier (René Adam).

Les données de plaine des années précédentes étaient en majorité localisées dans la commune de Viry, sur le site de la Repentance, très peu prospecté cette année.

Chiffre- *Argynnis niobe*

L'espèce est observée du 10/07 au 14/09 entre 921 et 1958 m.

Photo : Sylvain Houpert



La donnée la plus précoce est le 25/06 2011 et la plus tardive le 20/09 2013

Altitude minimale : 921m

Altitude maximale : 2195m

Ce papillon est noté au printemps plus tardivement que les dates données par Lafranchis. En effet, les premières données apparaissent fin juin (en 2011 et 2017) et le plus souvent en juillet alors que Lafranchis donne comme première date d'apparition fin mai. Ceci s'explique probablement par le fait que presque la totalité des observations ont lieu au-dessus de 1000m. Ce papillon a en effet disparu presque totalement des régions de plaine.

Petit Nacré- *Issoria lathonia*

L'espèce est observée du 19/04 au 18/08 entre 450 et 2093 m.

Photo : Morgane Hay



La donnée la plus précoce est le 03/04 2012 et la plus tardive le 20/11 2014

Altitude minimale : 254 m

Altitude maximale : 2400m

Ce papillon migrateur est moins noté cette année avec deux fois moins d'observations qu'en 2018.

Nacré de la Ronce- *Brenthis daphne*

L'espèce est observée du 07/06 au 31/07 entre 403 et 1749 m.

Photo : Alain Benard



La donnée la plus précoce est le 09/05 2011 et la plus tardive le 11/08 2012

Altitude minimale : 254 m

Altitude maximale : 1749m

Le Nacré de la Ronce est présent surtout à l'étage collinéen (61%) et montagnard (37%). Seulement 2% des observations se situent au-dessus de 1400m.

L'observation du 08/07 2019 à 1749m dans la commune de Saint-Gervais-les Bains (Quentin Schaming) est particulièrement élevée pour l'espèce.

Ce papillon était cantonné dans la région méditerranéenne et a conquis les régions plus au nord, notamment la Haute-Savoie à partir des années 1950 environ.

Nacré de la Sanguisorbe- *Brenthis ino*

L'espèce est observée du 16/06 au 22/08 entre 464 et 1603 m.

Photo : Claudie Desjacquot



La donnée la plus précoce est le 22/05 2011 et la plus tardive le 22/08 2019

Altitude minimale : 361 m

Altitude maximale : 1719m

Il est plus montagnard que le Nacré de la Ronce, peut-être parce que ses biotopes, c.à.d. les zones humides et marécageuses ont tendance à disparaître de plaine.

En 2018, le nombre d'observations était nettement plus important que précédemment et 2019 confirme la tendance.

Petite Violette- *Boloria dia*

L'espèce est observée du 29/03 au 14/10 entre 384 et 1786 m.

Photo : Alain Benard



La donnée la plus précoce est le 26/03 2011 et la plus tardive le 09/10 2010

Altitude minimale : 254 m

Altitude maximale : 1786m

Elle est plutôt observée en plaine avec moins de 10% des données à des altitudes supérieures à 1400m.

Grand Collier argenté- *Boloria euphrosyne*

L'espèce est observée du 06/05 au 08/08 entre 494 et 1941 m.

Photo : Marie-Antoinette Bianco



La donnée la plus précoce est le 16/04 2014 et la plus tardive le 08/08 2019

Alt. minimale= 448m

Altitude maximale : 2040m

Plus de la moitié des observations se situe au-dessus de 1400m.

Les données pour cette espèce sont rares en plaine, seulement 4,4 % des données en dessous de 700m :

Le 07/07 2012 à 448m dans la commune de Cusy (Quentin Giquel) (donnée tardive pour cette altitude (pas de photo). Elle est en cours de vérification

Le 23/04 2014 à 622m dans la commune de Thônes (Claudie Desjacquot)

Le 05/06/2018 à 600m dans la commune de Thônes (Georges Roca Filella)

Le 01/06/2019 à 544m dans la commune d'Amancy (Alain Benard)

Le 26/06/2019 à 494m dans la commune d'Annecy (Thibault Goutin)

Le 28/06/2019 à 546m dans la commune de Marlioz (Jean-Pierre Matérac)

Nacré porphyrin-*Boloria titania*

L'espèce est observée du 30/06 au 22/08 entre 1039 et 2173 m.

Photo : Benoit Nabholz



La donnée la plus précoce est le 28/05 2011 et la plus tardive le 09/09 2016

Altitude minimale : 943 m

Altitude maximale : 2173m

C'est un papillon plutôt montagnard, seule une observation se situe en dessous de 1000m, le 10/08/2016 à 943m dans la commune de Seythenex (Claudie Desjacquot).

Nacré subalpin-*Boloria pales*

L'espèce est observée du 19/07 au 14/08 entre 1617 et 2641 m.

Photo : Marie-Antoinette Bianco



La donnée la plus précoce est le 26/06 2011 et la plus tardive le 08/09 2014

Altitude minimale : 1360m

Altitude maximale : 2641m

Nacré des renouées-*Boloria napaea*

L'espèce n'est pas observée en 2019.

Très peu de données pour cette espèce qui semble encore plus rare que la précédente, le Nacré subalpin. De plus, il n'est pas toujours facile de les différencier.

Les deux espèces suivantes sont possibles en Haute-Savoie mais n'ont jamais été notées sur la base :

Le Petit Collier argenté - *Boloria selene* et

Le Nacré de la Canneberge - *Boloria aquilonaris*

Mégère- *Lasiommata megera*

L'espèce est observée du 15/04 au 17/10 entre 395 et 1535 m.

Photo : Monique Clerc



La donnée la plus précoce est le 02/04 2014 et la plus tardive le 12/11 2015
Altitude minimale : 294 m **Altitude maximale :1994 m**

La répartition altitudinale est nettement plus basse que celle du Némusien, 82% des observations au-dessous de 1000m.

Tircis-*Pararge aegeria*

L'espèce est observée du 22/03 au 08/10 entre 377 et 1355 m.

Photo : Thierry Tissot-Dupont



La donnée la plus précoce est le 19/03 2014 et la plus tardive le 23/11 2017
Altitude minimale : 254 m **Altitude maximale :1650 m**

C'est une espèce forestière dont 98% des observations se situent en dessous de 1000m.

Myrtil-*Maniola jurtina*

L'espèce est observée du 01/06 au 11/09 entre 256 et 1741 m.

Photo : Alain Benard



La donnée la plus précoce est le 30/04 2011 et la plus tardive le 06/10 2014
Altitude minimale : 254 m **Altitude maximale :1762 m**

Pour cette espèce monovoltine, la majorité des observations (95%) se situe en dessous de 1400m.

Amaryllis- *Pyronia tithonus*

L'espèce est observée du 16/06 au 31/08 entre 375 et 916 m.

Photo : Georges Roca Filella



La donnée la plus précoce est le 27/05 2011 et la plus tardive le 09/09 2010

Altitude minimale : 254m

Altitude maximale : 1292m

Ce papillon est plutôt observé dans les régions de basse altitude avec, près de 95% des données en dessous de 700m.

Fadet commun- *Coenonympha pamphilus*

L'espèce est observée du 10/04 au 14/10 entre 254 et 1724 m.

Photo : Armelle Chapman



La donnée la plus précoce est le 06/04 2014 et la plus tardive le 26/10 2015

Altitude minimale : 254 m

Altitude maximale : 2098 m

Très commun surtout en dessous de 1000m (88% des données), il est cependant observé deux fois au-dessus de 2000m :

Le 12/08/2013 à 2098m dans la commune du Reposoir (Grégoire Fauvel)

Le 13/10/2017 à 2085m dans la commune de Manigod (Claudie Desjacquot)

Lafranchis donne septembre comme fin de la période de vol mais, il n'est cependant pas rare de l'observer en octobre

Fadet de la Mélisque- *Coenonympha glycerion*

Il est observé à trois reprises cette année :

Le 13/07 à 1083m et le 22/07 à 1112m dans la commune de Lullin (René Adam),

Le 17/07 à 1438m dans la commune de Vacheresse (Morgane Hay)

Photo : Morgane Hay



La donnée la plus précoce est le 29/06 2014 et la plus tardive le 04/08 2013

Altitude minimale : 1013 m

Altitude maximale : 2134 m

Ce papillon est rarement observé, seulement 17 observations en 11 ans. Il semble très localisé. La plupart des données proviennent de diverses communes du Chablais et de la commune de Chamonix-Mont-Blanc.

Satyrion- *Coenonympha gardetta*

L'espèce est observée du 23/06 au 11/08 entre 1315 et 2277 m.

Photo : Alain Benard



La donnée la plus précoce est le 02/06 2017 et la plus tardive le 12/09 2016

Altitude minimale : 1155 m

Altitude maximale : 2484 m

Assez commun en montagne surtout entre 1500 et 2000m, il peut atteindre des altitudes très élevées.

Céphale-*Coenonympha arcania*

L'espèce est observée du 06/07 au 12/07 entre 1369 et 1754 m.

Photo : Marie-Antoinette Bianco



La donnée la plus précoce est le 10/05 2011 et la plus tardive le 26/08 2015

Altitude minimale : 294m

Altitude maximale : 1754m

Bien que, d'après Lafranchis, il puisse atteindre 1800m, seules trois données se situent au-dessus de 1500m:

Le 01/07/2018 à 1543m dans la commune de La Côte-d'Arbroz (Stéphane Gardien).

Le 08/2019 à 1754m dans la commune de Saint-Gervais-les-Bains (Quentin Schaming) ,

Le 12/07/2019 à 1580m dans la commune de La Clusaz (Jany et Bernard Vincent-Guédou)

Demi-Deuil-*Melanargia galathea*

L'espèce est observée du 08/06 au 26/08 entre 342 et 1844 m.

Photo : Armelle Chapman



La donnée la plus précoce est le 10/05 2011 et la plus tardive le 29/09 2013

Altitude minimale : 254 m

Altitude maximale : 2130 m

Ce papillon commun est surtout observé dans les étages collinéen et montagnard, soit près de 95% des données. Il peut cependant être présent à des altitudes supérieures à 2000m, l'altitude la plus élevée étant celle du 14/07/2018 à 2130m dans la commune de Seythenex (Baptiste Doutau)

Silène-*Brintesia circe*

L'espèce est observée du 07/06 au 30/09 entre 381 et 1779 m.

Photo : Georges Roca Filella



La donnée la plus précoce est le 03/06 2011 et la plus tardive le 30/09 2019

Altitude minimale : 328 m

Altitude maximale : 1909 m

C'est surtout un papillon des étages collinéen et montagnard avec plus de 97% des données à des altitudes inférieures à 1400m. L'observation du 19/07/2018 à 1909m dans la commune de Chamonix-Mont-Blanc (Thierry Bigey) est particulièrement élevée.

Sylvandres-*Hipparchia* sp.

La ou les espèces (il peut s'agir de *H. alcyone*, *genava* ou *fagi*) sont observées du 10/07 au 15/08 entre 600 et 1390 m. Sans l'examen des genitalia, la détermination de l'espèce n'est en effet pas possible

Photo : Georges Roca Filella



La donnée la plus précoce est le 14/06 2011 et la plus tardive le 27/08 2013

Altitude minimale : 436 m

Altitude maximale : 1623m

Grand Nègre des Bois-*Minois dryas*

L'espèce est observée du 24/07 au 23/08 entre 256 et 894 m.

Photo : Armelle Chapman



La donnée la plus précoce est le 24/06 2011 et la plus tardive le 09/09 2013

Altitude minimale : 254 m

Altitude maximale : 1101 m

Même s'il peut atteindre des altitudes assez élevées, 1800m d'après Lafranchis, les observations en Haute-Savoie sont plutôt en basse altitude avec 77 % des données en dessous de 700m.

Grande Coronide- *Satyrus ferula*

L'espèce a été observée à 4 reprises cette année dans la commune de Thônes à trois endroits différents (Georges Roca Filella):

Le 16/07 au lieu-dit Le Villaret à 682m,

Les 23 et 31/07 à 617m au lieu-dit Le Fier au N.NO du Plot,

Le 01/08 au Lac de Thuy à 596m

Photo : Georges Roca Filella



Altitude minimale : 479 m

Altitude maximale : 1359 m

Les observations de cette espèce sont extrêmement rares. Elle n'avait plus été notée sur la base depuis 2012.

Chamoisé alpin- *Oeneis glacialis*

C'est seulement la quatrième mention de l'espèce sur la base depuis ses débuts et la deuxième depuis 2009.

Il est observé le 23/06/2019, à 1814m dans la commune de Sixt-Fer-à-Cheval. (Nicolas Orliac).

Photo : Nicolas Orliac



Altitude minimale : 1565 m

Altitude maximale : 1814m

Les trois autres observations sont les suivantes :

Le 11/07/1999 à 1582m dans la commune de Dingy-Saint-Clair (Pierre Lafontaine)

Le 09/06/2003 à 1565m dans la commune de Grand-Bornand (Pierre Lafontaine).

Le 09/05/2011 à 1615m dans la commune du Reposoir (Marie-Antoinette Bianco).

Moiré blanc-fascié- *Erebia ligea*

L'espèce est observée du 07/07 au 17/08 entre 1029 et 1802 m.

Photo : Marc Bethmont



La donnée la plus précoce est le 18/06 2017 et la plus tardive le 25/08 2009 et 2016

Altitude minimale : 764 m

Altitude maximale : 1921m

S'il est observé quelquefois en dessous de 800m, c'est cependant en dessus de 1000m et jusqu'à 1800m qu'il est le plus abondant. C'est le moiré le plus souvent noté sur la base

Moiré frange-pie- *Erebia euryale*

L'espèce est observée du 17/07 au 17/08 entre 1394m et 1778 m.

Photo : Stéphane Fernandes



La donnée la plus précoce est le 09/07 2012 et la plus tardive le 13/08 2017

Altitude minimale : 1274 m

Altitude maximale : 2006 m

Nettement moins abondant que le Moiré blanc-fascié, il est observé à des altitudes un peu plus élevées.

Moiré variable-*Erebia manto*

L'espèce est observée du 10/07 au 25/08 entre 1406m et 2003 m.

Photo : Marie-Antoinette Bianco



La donnée la plus précoce est le 09/07 2011 et la plus tardive le 28/09 2013

Altitude minimale : 1257m

Altitude maximale : 2171m

Observé surtout entre 1400 et 2000m (92% des observations), il a été vu à deux reprises au-dessus de 2100m :

Le 05/08/2015 à 2140m dans la commune du Grand-Bornand (Claudie Desjacquot) et le 27/08/2018 à 2171m dans la commune de Sixt-Fer-à-Cheval (Marie-Antoinette Bianco).

Moiré de la Canche- *Erebia epiphron*

Il n'a pas été observé cette année et n'a été noté qu'à 7 reprises sur la base depuis 2009.

Moiré aveugle- *Erebia pharte*

L'espèce est observée du 13/07 au 09/08 entre 1124m et 2427 m.

Photo : Marie-Antoinette Bianco



La donnée la plus précoce est le 27/06 2015 et la plus tardive le 09/08 2019

Altitude minimale : 1403m

Altitude maximale : 2446 m

Relativement peu souvent observé sur notre base (28 données), il est rarement observé en dessous de 1400m. La donnée de cette année à 1124m fait l'objet d'une demande de vérification.

Moiré des pâturins- *Erebia melampus*

L'espèce est observée du 02/07 au 16/08 entre 1365m et 2121 m.

Photo : Ghislain Riou



La donnée la plus précoce est le 02/07 2019 et la plus tardive le 27/08 2018

Altitude minimale : 1057m

Altitude maximale : 2469 m

Ce petit moiré, est plus souvent noté que les deux précédents mais les observations restent peu fréquentes. Ceci est probablement dû au fait qu'il est plutôt discret et non pas à sa rareté. Les moirés sont relativement peu signalés sur la base certainement aussi à cause de leur détermination pas toujours évidente...

Moiré velouté- *Erebia pluto*

Il est observé à 6 reprises dans la commune de Sixt-Fer-à-Cheval du 16/07 au 21/07 entre 1713m et 2288m (Nicolas Orliac) et le 11/08 à 2457m (François Bouzendorf).

Photo : François Léglise



La donnée la plus précoce est le 12/07 2015 et la plus tardive le 12/08 2013

Altitude minimale : 1713m

Altitude maximale : 2468 m

Moiré chamoisé- *Erebia gorge*

Il est observé à 3 reprises cette année :

Le 25/07 à 2635m dans la commune de Chamonix-Mont-Blanc (Alexandre Van des Yeught)

Le 30/08 à 2446m et à 2464m dans la commune de Chamonix-Mont-Blanc (Marie-Antoinette Bianco)

Photo : Marie-Antoinette Bianco



La donnée la plus précoce est le 12/07 2015 et 2017 et la plus tardive le 30/08 2019

Altitude minimale : 1730m

Altitude maximale : 2635m

Comme le Moiré velouté il est rarement signalé sur la base probablement aussi à cause de sa localisation dans les couloirs raides et les éboulis.

Moiré fauve-*Erebia mnestra*

L'espèce est observée du 21/07 au 01/08 entre 1934 m et 2418 m.

Photo : Julien Piolain



La donnée la plus précoce est le 11/07 2015 et la plus tardive le 01/09 2014

Altitude minimale : 1874 m

Altitude maximale : 2473 m

Comme les deux précédents, c'est aussi un moiré considéré comme rare dans le département et localisé surtout à l'étage alpin.

Moiré lustré-*Erebia cassioides*

L'espèce est observée du 17/07 au 30/08 entre 1394 m et 2302 m.

Photo : Marie-Antoinette Bianco



La donnée la plus précoce est le 12/07 2017 et la plus tardive le 18/10 2014

Altitude minimale : 1394 m

Altitude maximale : 2468 m

Nettement moins rare et moins localisé que les trois espèces précédentes, il se rencontre aussi à plus basse altitude, dès 1400m dans les pelouses rases.

Moiré franconien-*Erebia medusa*

Seulement trois mentions de ce moiré sur la base cette année, les trois dans la commune de Groisy :

Le 22/05 entre 804 et 840m (Yves Dabry et Valérie Dalla Zuanna)

Photo : Valérie Dalla Zuanna



La donnée la plus précoce est le 14/05 2017 et la plus tardive le 24/07 2016

Altitude minimale : 563 m

Altitude maximale : 2098 m

C'est un des rares moirés que l'on rencontre en dessous de 700m. Cependant les observations à basse altitude restent de nos jours rares et c'est surtout entre 1200 et 1800m qu'il est le plus observé. Or, cette année, il n'est pas observé au-dessus de 1000m.

Moiré des luzules-*Erebia oeme*

L'espèce est observée du 04/07 au 09/08 entre 1067 m et 1914 m.

Photo : Claudie Desjacquot



La donnée la plus précoce est le 10/06 2017 et la plus tardive le 09/08 2019

Altitude minimale : 1067m

Altitude maximale : 1914m

En Haute-Savoie, il est surtout signalé sur la base à partir de 1200m et la majorité des observations se situent entre 1400 et 2000m.

Moiré lancéolé- *Erebia alberganus*

L'espèce est observée du 01/07 au 09/08 entre 1417 m et 1832 m.

Photo : Marie-Antoinette Bianco



La donnée la plus précoce est le 12/06 2012 et la plus tardive le 25/08 2014

Altitude minimale : 1268 m

Altitude maximale : 2152m

Avec le Moiré blanc-fascié et le Moiré sylvicole, il fait partie des moirés relativement souvent notés sur la base. Il est surtout présent à l'étage subalpin, soit entre 1400 et 2000m.

Moiré cendré- *Erebia pandrose*

L'espèce est observée à deux reprises dans la commune de Chamonix-Mont-Blanc, le 23/07 à 2198m et le 24/07 à 2227m (Alexandre Van Der Yeught)

Photo : Marie-Antoinette Bianco



La donnée la plus précoce est le 17/06 2015 et la plus tardive le 24/07/ 2019

Altitude minimale : 1629 m

Altitude maximale : 2470 m

Il fait partie des moirés considérés comme rares en Haute-Savoie. Depuis le début de la base, il n'a été signalé que 10 fois. Il est surtout présent au-dessus de 2000m.

Moiré sylvicole-*Erebia aethiops*

L'espèce est observée du 14/07 au 11/09 entre 853 m et 1990 m.

Photo Marc Bethmont



La donnée la plus précoce est le 08/07 2018 et la plus tardive le 20/09 2013.

Altitude minimale : 393 m

Altitude maximale : 2020 m

C'est un des moirés souvent notés sur la base et sa répartition altitudinale est très étendue, de 393 à 2020m. Son abondance est cependant plus grande entre 1000 et 1800m.

Moiré fontinal-*Erebia pronoe*

L'espèce est observée du 04/08 au 12/09 entre 1341 m et 2079 m.

Photo : Marie-Antoinette Bianco



La donnée la plus précoce est le 22/07 2017 et la plus tardive le 02/10 2014

Altitude minimale : 1341 m

Alt. max. = 2079m

Ce moiré d'apparition plutôt tardive est assez rarement observé et la majorité des données se situe à l'étage subalpin.

Moiré des fétuques-*Erebia meolans*

L'espèce est observée du 22/06 au 17/08 entre 1117 m et 2288 m.

Photo : Sylvain Houpert



La donnée la plus précoce est le 03/06 2016 et la plus tardive le 17/08 2019

Altitude minimale : 1039m

Alt. max. = 2288 m

D'après Lafranchis, ce moiré peut être présent dès 150m et est le plus abondant entre 500 et 1500m. Sur la base, l'altitude minimale des observations est 1039m et l'abondance maximale se situe entre 1400 et 1900m.

Moiré striolé-*Erebia montana*

L'espèce est observée du 04/08 au 30/08 entre 1039 m et 2136 m.

Photo Martine Oriella



La donnée la plus précoce est le 15/07 2018 et la plus tardive le 08/09 2014

Altitude minimale : 1039 m

Alt. max.= 2525m

Ce moiré peu fréquent est surtout observé dans la vallée de Chamonix et dans quelques massifs du Chablais.

Les deux espèces suivantes sont possibles en Haute-Savoie mais n'ont jamais été notées sur la base

Fadet des tourbières, *Coenonympha tullia*

Misis, *Hyponephele lycaon*

C. Conclusion

Le nombre de données est en nette augmentation en 2019 et celui des observateurs aussi. Tirer des conclusions sur l'évolution quantitative des différentes espèces est de ce fait difficile, d'autant plus que ces données ne sont pas protocolées.

Certaines constatations peuvent cependant être faites.

Pour 2019, il faut citer une nouvelle espèce pour la base, L'Hespérie de Wallengren, (*Pyrgus andromedae*). On remarque également une augmentation presque générale des observations de moirés et une deuxième mention pour la base du Damier des alpages (*Euphydryas cynthia*) et du Damier du chèvrefeuille (*Euphydryas intermedia*). D'autres espèces montagnardes rarement citées sont notées cette année, le Chamoisé alpin (*Oeneis glacialis*), l'Azuré alpin (*Albulina orbitulus*) et le Petit Apollon (*Parnassius sacerdos*).

L'augmentation du nombre de données pour toutes ces espèces est certainement liée au fait que les milieux montagnards ont été mieux prospectés cette année.

Une autre espèce, plutôt de plaine celle-là fait sa réapparition cette année, la Grande Coronide (*Satyrus ferula*), absente de la base depuis 2012.

D'autres espèces sont absentes de la base cette année : l'Hespérie échiquier (*Carterocephalus palaemon*), le Marbré de Freyer (*Euchloe simplonia*), les Thècles du prunier (*Satyrium pruni*), du chêne (*Favonius quercus*), de l'amarel (*Satyrium acaciae*) et de l'orme (*Satyrium w-album*), la Bacchante (*Lopinga achine*), le Moiré de la Canche (*Erebia epiphron*) et le Nacré des Renouées (*Boloria napaea*).

En ce qui concerne la répartition altitudinale des papillons, on remarque que certaines espèces qui, d'après Lafranchis, devraient être présentes aussi bien en plaine qu'en montagne, sont observées en nettement plus grand nombre en montagne et sont en régression en plaine. C'est le cas, entre autres, de l'Argus vert (*Callophrys rubi*), du Thècle des nerpruns (*Satyrium spini*), de l'Argus frêle (*Cupido minimus*), du Grand Nacré (*Argynnis aglaja*), de l'Azuré du serpolet (*Phengaris arion*) et de la Virgule (*Hesperia comma*). Cette tendance est vraisemblablement liée au fait que les espèces de plaine souffrent davantage (agriculture, urbanisation, pollution).

Celles qui ne peuvent trouver refuge en altitude se trouvent plus limitées et se raréfient.

Ce sont notamment l'Azuré du trèfle (*Cupido argiades*), la Carte géographique (*Araschnia levana*), l'Azuré des Coronilles (*Plebejus argyrognomon*), la Bacchante (*Lopinga achine*) et la Grande Coronide (*Satyrus ferula*). Certains genres, notamment les *Pyrgus* dans la famille des HesperIIDae sont certainement sous-représentés du fait de leur détermination difficile. Pour 2019, il faut aussi remarquer le grand nombre de Belles-Dames (*Vanessa cardui*) observées, presque autant qu'en 2009.

Quant au Brun des pélargoniums (*Cacyreus marshalli*), il y a moins d'observations qu'en 2018, à voir si cette tendance se confirme.

Il reste à remercier toutes les personnes qui ont contribué à enrichir cette base de données, à les encourager à continuer et à motiver d'autres à les rejoindre.

Merci aussi à Kevin Gurcel pour la relecture attentive et les précisions apportées.

D. **Bibliographie**

- Les Papillons de France, Tristan Lafranchis (2014)
- La Vie des Papillons. Ecologie, Biologie et Comportement des Rhopalocères de France Tristan Lafranchis, David Jutzeler, Jen-Yves Guillosson, Pieter&Brigitte Kan. Edition Diatheo 2015.
- Liste rouge des Lépidoptères diurnes d'Auvergne-Rhône-Alpes gouv.fr/liste-rouge-regionale-des-papillons-diurnes-